



## Pour « une politique agricole et alimentaire commune »

Cinq membres de l'Académie d'agriculture de France proposent, dans une tribune au « Monde », de faire d'une alimentation sûre et saine l'un des objectifs de la politique agricole commune. Tribune. La nouvelle politique agricole commune (PAC) mise en place par l'Union européenne propose une approche innovante, le « pacte vert » (le Green Deal et sa déclinaison agricole et alimentaire, « de la ferme à l'assiette » ( From farm to fork qui affirment la dimension environnementale de la PAC en fixant des objectifs ambitieux de réduction des intrants de synthèse à l'horizon 2030.

Cependant, la crise sanitaire due au Covid-19 a remis en cause de nombreuses certitudes et de nombreux paradigmes concernant nos approvisionnements alimentaires. Ainsi, on ne parle plus de souveraineté agricole, mais bien de souveraineté alimentaire. Pourtant, la question alimentaire reste la grande oubliée de la PAC ! Il paraît donc nécessaire et légitime de transformer l'actuelle politique agricole commune en une politique agricole et alimentaire commune (PAAC).

### Une rente de situation

Créée en 1962, la PAC a contribué à assurer la **sécurité alimentaire** de près d'un demi-milliard d'êtres humains ; elle doit aujourd'hui évoluer pour faire face à de nouveaux défis. La PAC actuelle est de moins en moins comprise par une majorité d'Européens, consommateurs et électeurs.

Son principal dispositif de soutien, la prime à l'hectare, représente une rente de situation sans incitation à une amélioration systémique. Il est clair que les consommateurs européens comprendraient beaucoup mieux une politique agricole commune si elle intégrait une vraie dimension alimentaire.

La crise due au Covid-19 a stigmatisé la dépendance française et européenne aux importations de produits sanitaires de première nécessité. Cette dépendance sanitaire interroge sur d'autres types de dépendance, conduisant à considérer parmi les priorités la souveraineté alimentaire. La crise a également contribué à augmenter la précarité alimentaire.

Une alimentation sûre, saine et soutenable ne pourra être assurée que par la conjugaison des complémentarités agricoles des différents terroirs européens et le maillage des industries agroalimentaires avec ces terroirs. La PAAC devra englober dans une même politique tous les acteurs des systèmes alimentaires de l'Union européenne.

### Circuits vertueux

Pour assurer une dimension alimentaire à cette politique européenne, il faudra agir simultanément à différents niveaux :

Le partage équilibré de la valeur créée dans la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur, doit être le premier objectif d'une PAAC efficace. C'est l'ambition, en France, de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire (EGalim) dont les résultats restent limités faute de dispositifs suffisamment incitatifs.

Une attention particulière doit être portée à l'importance de l'alimentation pour la santé des populations. Certains fléaux sanitaires (obésité, maladies cardio-vasculaires, diabète, cancers) sont liés à des régimes alimentaires déséquilibrés, et leur régulation passera par un renforcement de la chaîne des savoirs (R&D, formation, information) et



des incitations économiques et fiscales.

L'indéniable succès des circuits de proximité, créateurs de revenus, d'emplois et de lien social, ne doit pas occulter l'importance de « circuits longs vertueux », car la grande majorité des aliments consommés par les Européens passent toujours par une phase industrielle et commerciale qui doit être bien intégrée dans la PAAC.

La souveraineté alimentaire ne sera acquise que si les règles de mise en marché des productions agricoles sont les mêmes pour tous : il faut imposer des « mesures miroirs » dans tous les accords commerciaux internationaux agricoles.

La lutte contre la précarité alimentaire doit être un objectif de la PAAC, avec par exemple le projet français de chèques alimentaires pour les plus démunis, qui devrait être mis en place à l'échelle européenne.

La PAAC doit aussi consacrer des moyens pour éduquer – dans le cadre scolaire, universitaire et associatif – les Européens à une alimentation plus saine, à une bonne compréhension de la nature des systèmes alimentaires et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Avec cette nouvelle ambition alimentaire, la gouvernance de la PAAC doit être partenariale entre acteurs privés et publics, et plus décentralisée au niveau des territoires et notamment des régions – le succès des projets alimentaires territoriaux en France en est un bel exemple.

Pour réussir l'indispensable transition écologique de l'Europe, la dimension alimentaire doit être mieux intégrée aux enjeux de la PAC.

Liste des signataires : Gilles Bazin, Jacques Brulhet (président), Bertrand Hervieu, Jean-Louis Rastoin et Jean-Marie Séronie sont membres de l'Académie d'agriculture de France

Collectif

